

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de SAINT-CYBRANET

pièce

4.2

Mairie d'origine

Karthéo

Mairie d'origine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

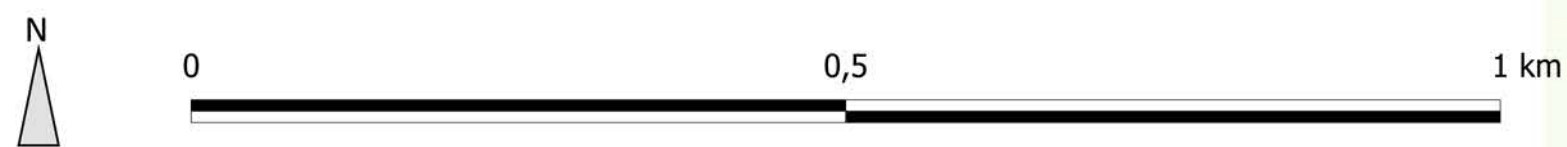
DOMME VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

DOMME VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du conseil communautaire en date du 30 octobre 2025

Le Président,
Jean-Christophe CASSAGNOLE



Légende

- Cadaastre

Contour communal

Parcelles

Bâti
- Prescriptions linéaires

07 - Eléments de paysage

24 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

25 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Prescriptions ponctuelles

Eléments de patrimoine à préserver
- Prescriptions surfaciques

02 - Limitations de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (PPRI Zone rouge)

02 - Limitations de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (PPRI Zone bleue)

07 - Elément de paysage

05 - Emplacement réservé

16 - Bâtiment pouvant changer de destination

18 - Secteur soumis à Opération d'Aménagement et de Programmation

25 - Eléments de continuité écologique
- Zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles du PLUi

Ua - zone urbaine ancienne

Ub - zone urbaine récente

Uc - zone urbaine mixte

Uv - zone urbaine village

Uh - zone urbaine hameau

Ue - zone urbaine équipement

Ut - zone urbaine touristique

Ux1 - zone urbaine économique -commercial et artisanat

1AU - zone de développement ouverte

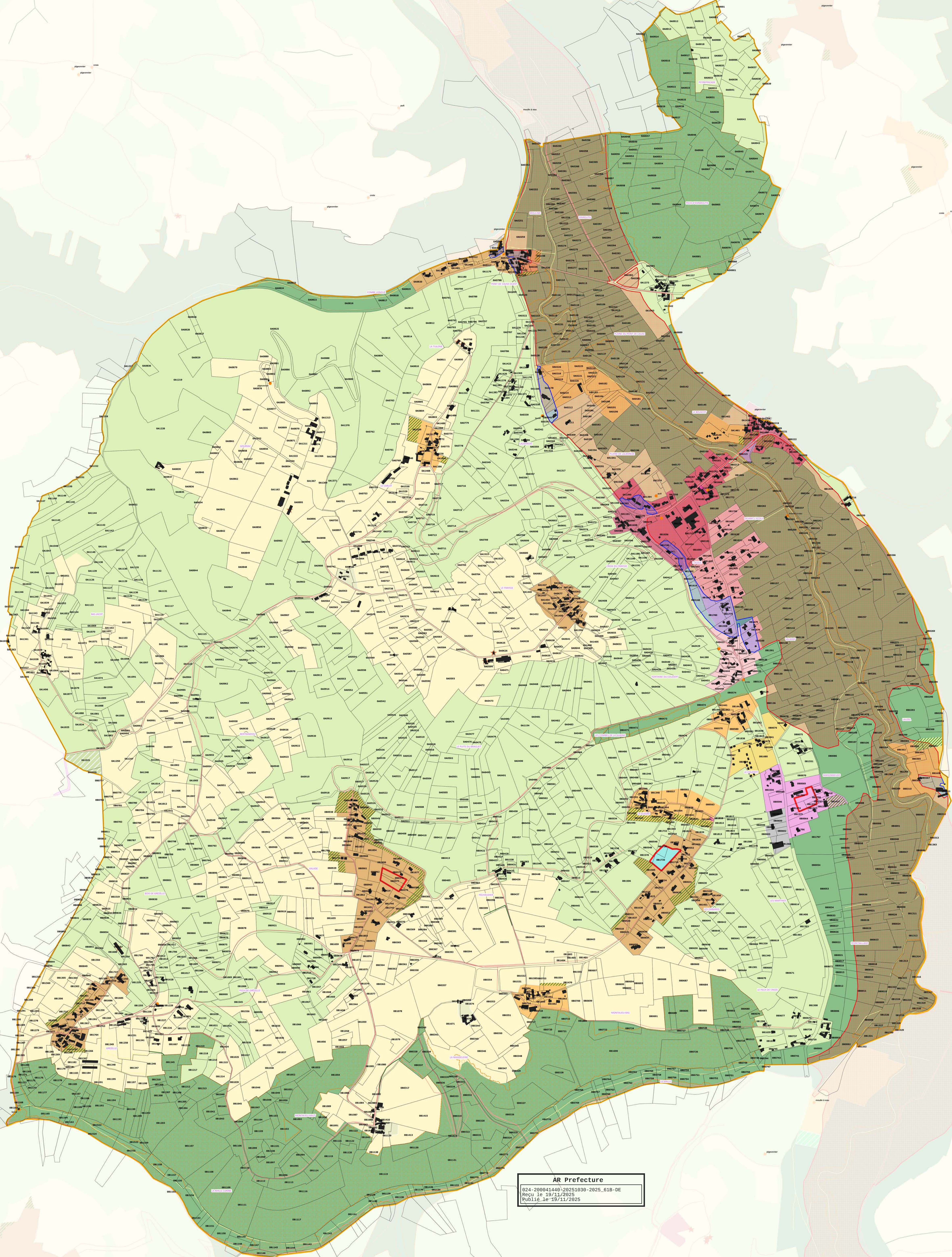
N - zone naturelle

Np - zone naturelle protégée

A - zone agricole

At - agricole tourisme

Nl - zone naturelle loisirs



AR Prefecture

024-200041440-20251030-2025_618-DE

Revu le 19/11/2025

Publié le 19/11/2025